

Paris, le lundi 25 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les addictions : Le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé Publique France lancent une campagne de communication à destination des jeunes

Alors que l'alcool est responsable de près de 41 000 décès en France par an et que les jeunes de 17-25 ans sont de plus en plus exposés aux risques de consommations excessives, le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France lancent aujourd'hui une nouvelle campagne d'information pour sensibiliser les jeunes aux risques de consommation de l'alcool et des drogues.

Cette nouvelle campagne de communication illustre la volonté du ministère de la Santé et de la Prévention de lutter contre l'alcoolisme et plus généralement contre les addictions.

Aujourd'hui, la France reste l'un des pays où la consommation de volume d'alcool pur consommé par habitant est la plus importante (11,7 litres par an et par personne de 15 ans et plus)

Les conséquences sanitaires et sociales de la consommation d'alcool en France sont majeures :

- L'alcool fait partie des trois premières causes de mortalité évitables en France
- L'alcool est l'un des premiers facteurs de risque de perte d'années de vies en bonne santé
- L'alcool est l'une des premières causes d'hospitalisation en France

En outre les consommations de substances psychoactives (alcool, drogue...) restent très largement répandues chez les jeunes avec une phase d'expérimentation qui commence dès l'adolescence : 81% des jeunes de 17 ans ont expérimenté l'alcool et 30 % le cannabis.

Une campagne qui invite à se protéger et à protéger les autres

La fin du mois de septembre et le mois d'octobre sont rythmés par les soirées et les week-end d'intégration liés à la rentrée universitaire. Dans cette période propice à des moments festifs, le ministère de la Santé et de la Prévention souhaite insister sur l'importance de prévenir les risques liés aux consommations d'alcool et de cannabis. La campagne de prévention « c'est la base » rappellera ainsi les gestes simples à adopter pour se protéger et protéger des autres des risques liés à une surconsommation d'alcool ou à une consommation de drogue.

Cette campagne s'inscrit dans une action continue du ministère dans la lutte contre les addictions et dans un dispositif d'information et de communication global. Ainsi, Santé publique France va renforcer son site en ligne « Alcool Info service », afin d'améliorer l'orientation et l'aide personnalisée à destination des usagers. Cela passera par une refonte du site, la production de contenus multimédia additionnels ou encore un renforcement du budget consacré à la promotion de ce site dont la mise en ligne est prévue fin 2023.

Contact presse :

Ministère de la Santé et de la Prévention

Cabinet de M. Aurélien Rousseau

Tél : 01 40 56 60 60

Mél : sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr

Santé publique France

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48

Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Mél : presse@santepubliquefrance.fr